



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Loiret

## BREVET DE MAÎTRISE

### MODULE PROFESSIONNEL | COIFFURE

Code CPF : contacter la CMA



#### Public concerné

- > Artisan
- > Salarié
- > Demandeur d'emploi

#### Objectifs de la formation

**Maîtriser** les gestes professionnels (effiler, égaliser, mise en boucles...) en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

**Savoir identifier** les souhaits des clients et leur apporter des conseils personnalisés.

#### Modalités de la formation

**Durée du module : 120 heures**

##### > Fonction technique

- Accueillir et conseiller le client : identifier ses souhaits et lui apporter des conseils
- Préparer et appliquer les produits en mettant en œuvre les techniques appropriées
- Modifier la couleur : colorer, uniformiser et mécher la chevelure
- Mettre en œuvre les techniques de coupe (cheveux effilés, égalisés, dégradés...)

- Mettre en forme la chevelure : réaliser un coiffage, une mise en boucles, un chignon et monter des postiches
- Modifier la forme : réaliser une permanente, un défrisage/lissage sur pour tous types de coiffure et longueur

##### > Fonction théorique

- Appliquer et respecter les normes d'hygiène et de sécurité
- Connaître, contrôler et entretenir le matériel
- Assurer la sécurité du client

#### Dispositif de validation

Le module sera délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 (sans note éliminatoire).

#### Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère.

#### Prérequis

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (Brevet Professionnel)

SESSION  
DE SEPTEMBRE À JUIN

MAJ 11/05/20

#### Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS  
☎ 02 38 68 08 68 • www.cm-45.fr



Formation financée par :





Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Loiret

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
Le service formation professionnelle de la CMA Loiret

## BREVET DE MAÎTRISE



### Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements aux méthodes de motivation. Identification pour chaque stagiaire des points forts et des axes de travail. Un apport méthodologique est apporté afin que le stagiaire dispose de référentiels directement applicables.

### Documents remis

Un support de cours sur les outils et les méthodes est remis à chaque participant.

### Formateurs

Emmanuelle ENGRAND : formatrice du module professionnel coiffure, titulaire du diplôme du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III, jury d'examen national BM validé APCMA, artisan coiffeur.

Mehdi KARRAY : formateur du module professionnel coiffure, titulaire du diplôme du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III, jury d'examen national BM validé APCMA, artisan coiffeur.

### Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

### Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

A l'issue de la formation, chaque stagiaire complète une enquête de satisfaction sur le déroulement de la formation. A partir des enquêtes, un bilan pédagogique synthétique de la formation est établi. Une enquête de satisfaction en ligne est également à remplir via notre outil « FORMAEVA ».

### Livret d'Accueil / Règlement intérieur

Il est remis au stagiaire un livret d'accueil et le règlement intérieur en début de formation. Ce règlement est affiché à la cafétéria et dans le hall d'accueil.

### Evaluation, validation du diplôme / Réussite à l'examen

Chaque module présenté sera délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20. Le diplôme du Brevet de Maîtrise sera délivré aux candidats ayant validé l'ensemble des modules (tous les modules d'enseignement général + un module professionnel).

Le taux de réussite à l'examen 2019 est de 100 %.

### Suivi post-formation

Un suivi individuel est proposé. Le formateur intervient pour aider chaque stagiaire à mettre en place les outils et les méthodes étudiés.

### Contact

Institut des Métiers et de l'Artisanat  
Service Formation Professionnelle de la CMA Loiret  
44 rue du Faubourg Bourgogne 45000 ORLEANS

N° SIRET : 184 500 023 00033

N° déclaration d'existence : 2445P001445

SESSION  
DE SEPTEMBRE À JUIN

MAJ 11/05/20

#### Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS  
☎ 02 38 68 08 68 • www.cm-45.fr



Formation financée par :

